

**B. NOTICE**

FATROX, Pommade intramammaire pour bovins à tarir

**1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS**

*Titulaire d'enregistrement/fabricant responsable de la libération des lots*

FATRO s.p.a.

Via Emilia 285

I- 40064 Ozzano Dell' Emilia (Bologna)

*Représentant local*

Vétoquinol N.V./S.A.

Galileilaan 11/401

B-2845 Niel

**2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

FATROX, Pommade intramammaire pour bovins à tarir

Rifaximine 100 mg

**3. LISTE DU (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)**

Rifaximine..... 100 mg

Excipient qsp.....5 ml

**4. INDICATIONS**

Prévention des infections bactériennes de la mamelle lors du tarissement, causées par des organismes, sensibles à la rifaximine

**5. CONTRE-INDICATIONS**

Ne pas administrer durant la période de lactation.

**6. EFFETS INDÉSIRABLES**

Aucun connu

Si vous constatez des effets indésirables graves ou d'autres effets ne figurant pas sur cette notice, veuillez en informer votre vétérinaire.

**7. ESPÈCES CIBLES**

Bovins (vaches à tarir)

**8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION**

100 mg de rifaximine par quartier soit 1 injecteur par quartier, administré par voie intramammaire après la dernière traite et après désinfection de l'extrémité du trayon. Après l'administration, tremper les trayons dans une solution désinfectante.

**9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE**

Avant instillation de l'injecteur, le pis doit être complètement trait.

Il faut être prudent, afin d'éviter la contamination de l'embout de l'injecteur.

## **10. TEMPS D'ATTENTE**

Lait : - plus de 4 semaines après le tarissement : 0 h  
- moins de 4 semaines après le tarissement : 11 jours (22 traites)  
Viande : 0 h

## **11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**

A conserver à température ambiante (15 - 25°C).  
Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

## **12. MISES EN GARDE PARTICULIÈRES**

### **Mises en garde particulières à chaque espèce cible**

Aucune

### **Précautions particulières d'emploi**

#### **i) Précautions particulières d'emploi chez les animaux**

En présence de mammites cliniques, un autre traitement doit être envisagé.

#### **ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux**

En raison de la coloration du produit, manipuler les injecteurs avec des gants.

### **Utilisation en cas de gravidité, de lactation ou de ponte**

Le tube intramammaire s'adresse aux vaches tarées et donc, dans la plupart des cas, aux vaches gestantes.

### **Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions**

Aucune connue

### **Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes)**

Non connu

## **13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS**

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Demandez à votre vétérinaire pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

## **14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE**

Mai 2023

## **15. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES**

### **Délivrance**

Sur prescription vétérinaire

### **Nature et composition du conditionnement primaire**

Boîte de 1 ou 15 blisters de 4 seringues polyéthylène de 5 ml

Seau de 120 ou 200 seringues

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

BE-V200681